

Image not found or type unknown



Explication notification

Par **ephemy**, le **12/12/2013** à **18:59**

BonsoirrrrrnJe suis passé en correctionnel au bout de 4 ans après avoir fait 3 mois de prison et avoir signé pendant ces quatre années à la gendarmerie chaque quinze jour.rnrnLa sentence a été la suivant " condamnation a une peine d'emprisonnement de 4 ans d'emprisonnement dont 2 avec sursis assorti d'une mise à l'épreuve de 2 ans "rnrnJe ne comprends pas très bien ces termes et je me demande si le juge de l'applications des peines ne va pas me remettre en prison ? rnrnJe souhaite avoir un peu d'explication, je me sens perdu.rnrnEst ce que si je fais appel cela peut arranger les choses?rnrnMerci d'avance

Par **Prison**, le **10/01/2014** à **17:27**

Non il va pas retourné en prison le sursis tombe seulement kan tu refait le même deli pendant la mise a l'épreuve